

« La politique, c'est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire. » (Jacques Chirac)

Les communes sont aujourd'hui en position concurrentielle. De ce fait elles doivent savoir défendre et vendre leur territoire.

Pour cela un positionnement stratégique doit être préconisé, reposant sur un ensemble de variables moteurs de développement.

Dans un premier temps il est essentiel d'identifier l'ensemble des variables qui jouent un rôle au sein de ce territoire, depuis le recensement des commerces existants jusqu'à l'identification d'un pôle de compétitivité.

La première chose à faire est donc de classer et de confronter l'ensemble de ces variables pour définir celles qui ont le plus d'impact, que l'on nommera les variables moteurs, et celles qui ont autant d'impact qu'elles se trouvent influencées par les autres, et que l'on appellera variables noeuds. Les autres variables, à savoir celles qui sont plus influencées qu'elles ne sont motrices, peuvent quant à elles être qualifiées de variables sensibles et servir d'exemple concret ou d'illustration aux politiques de développement que les communes peuvent suivre.

Trois variables noeuds émergent :

la socio-démographie,
l'animation culturelle
et le tourisme.

A cela il faut ajouter les trois variables moteurs suivantes :

les atouts paysagers,
les services proposés par la collectivité,
la présence d'un pôle de compétitivité.

Cependant toutes ces variables doivent être étudiées comme étant interdépendantes et complémentaires.

D'autres paramètres doivent également être pris en compte dans le raisonnement, comme par exemple l'emplacement géographique du territoire communal.

Chaque commune doit donc adapter sa stratégie de développement à ses particularités géographiques, mais il est évident que certains atouts paysagers naturels prévalent sur d'autres.

Par exemple, pour favoriser l'attractivité ou mettre en avant un certain esprit d'animation du territoire, la commune peut mettre en avant son accès à la mer et ses deux ports de plaisance, ainsi que mettre en valeur le côté stratégique de son emplacement central dans le territoire du Golfe de Saint-Tropez.

D'autre part les notions d'enclavement et de désenclavement sont aussi un facteur naturel de l'exposition d'une commune.

L'amélioration des routes de la Garde-freinet et du Dom facilite l'accès à l'autoroute Marseille-Nice d'un côté et aux zones urbaines de Hyères et Toulon de l'autre.

Ceci peut devenir un avantage non négligeable en faisant de Cogolin un centre de transit marchand prépondérant pour les autres communes du Golfe.

En effet, le réseau routier du bord de mer est la plupart du temps saturé. La difficile accessibilité aux communes du bord de mer est un frein aux livraisons et autres métiers usant d'un véhicule. La plus facile accessibilité de Cogolin et sa position en centre du Golfe peuvent attirer davantage les entreprises, particulièrement grossistes, et les nouveaux habitants, comparée aux autres communes plus enclavées du fait de la saturation du réseau routier.

Le développement d'une commune dépend donc en premier lieu de son emplacement géographique et de ses atouts paysagers.

Cependant ces deux variables sont difficilement maîtrisables par la commune et elles influent directement sur d'autres aspects d'attractivité.

Le tourisme en est un exemple concret puisqu'il est fonction de ces deux précédents facteurs. Il apparaît clair que la commune doit jouer de ses atouts touristiques pour attirer entreprises, forces de travail et vacanciers.

La plus grande partie de la richesse de la commune provient de sa capacité à générer du tourisme de façon à en faire une activité économique. Or c'est ce que n'ont jamais ou si rarement su développer les diverses gouvernances de Cogolin... Cherchez l'erreur !

La commune pourrait également par ce biais favoriser l'émergence d'une identité propre, d'une image, d'une qualité des produits locaux qui permettrait de favoriser l'économie locale.

Une communauté de communes comme celle du territoire des cantons de Grimaud et de Saint-Tropez, basée sur des zones pittoresques, des lieux à fortes vocations vacancières reconnues, des zones touristiques où il fait bon vivre jouit d'une longueur d'avance sur ses autres concurrents ancrés dans les terres.

L'intercommunalité pourrait donc exploiter le potentiel et la spécificité du territoire pour initier l'émergence d'un pôle de compétitivité labellisé. .

Il faut ainsi s'inspirer de ces spécificités "label" comme les marais salants de Guérande, le vignoble bordelais, etc. et avec, imaginer une stratégie de communication et de développement qui peut traduire le positionnement de notre communauté de communes et ce qu'elle peut offrir, par exemple :

- L'alliance d'une vie professionnelle réussie à un climat de vie familial agréable (ce qui est de plus en plus recherché à notre époque).
- Un cadre naturel superbe et un territoire organisé autour du troisième âge valide (habitat, sorties, animations, rencontres, aide à la personne, etc). N'oublions pas que cette population est amenée à devenir de plus en plus importante dans le proche avenir... CQFD !
- Un territoire repensant collectivement les structures et locaux dédiés à la jeunesse (maison des jeunes et de la solidarité, formations, spectacles, lieux de rencontres culturelles etc).
- Un territoire préparant demain en orientant sa politique vers le développement durable et la norme HQE (Haute Qualité Environnementale).

Il y a tellement de choses qui n'ont pas été prises en considération ou si peu par les gouvernances précédentes et actuelles de toutes les communes que les domaines à développer pour créer un label de qualité de vie et les emplois qui y sont associés ne manquent pas !

De plus, aujourd'hui, le tourisme et les questions de communication identitaire sont intimement liés.

Mettre en place une stratégie de communication pour vendre son territoire, sa qualité d'accueil touristique, notamment en mettant en avant les services proposés par la collectivité intercommunale, est donc essentiel.

Aujourd'hui, tout est question d'identité, d'image :

un territoire peut se vanter d'être attractif s'il a une identité, une image à défendre.

Pour cela la présence ou la création d'un service communication efficace au sein de la commune est devenu essentiel puisque c'est ce service en particulier qui aura pour mission de défendre cette identité du territoire et d'étendre sa notoriété et son rayonnement.

Ce service communication aura donc pour mission de développer des actions de communication permettant de bien identifier le territoire communal et de promotion permettant de dynamiser l'attractivité.

On peut prendre l'exemple de la création d'un évènementiel culturel (type Festival printanier ou rencontre autour d'une thématique propre au territoire ou de son pôle de compétitivité...). Mais il y a de nombreuses autres propositions pour faire croître le développement culturel de la commune : l'organisation d'événements sportifs, de foires et autres salons, de spectacles liés à l'identité territoriale, d'expositions en tout genre... Les thématiques ne manquent pas !

Tout cela nous ramène naturellement à la question de la culture locale et de l'animation économique-culturelle.

Dans l'optique de favoriser le rayonnement de la commune, Cogolin doit prendre en compte la nécessité de développer et de proposer une offre culturelle des plus complètes à sa population et aux touristes.

Un développement culturel fort favorisera l'émergence d'une identité propre et donc le sentiment d'appartenance à un territoire.

Cela devra aussi se traduire à travers la création de lieux de communication permanents comme des musées, des expositions, pour valoriser les savoirs faire locaux, l'histoire du territoire... Une interactivité intelligente avec le tissu associatif permettrait la création et la promotion de tels musées.

Cette démarche devra dans un second temps être développée au niveau intercommunal.

Cependant il faut bien avoir à l'esprit que le tourisme et la culture ne sont pas les deux seuls facteurs pour qu'une commune soit moderne et efficace.
En effet, une commune ne pourra se développer sans l'apport de richesses, c'est-à-dire sans l'existence d'une activité économique locale forte.

La présence d'un pôle de compétitivité, qui est un atout majeur, est en ce sens un facteur essentiel à prendre en compte puisqu'il est créateur de ressources mais aussi à l'origine de modifications sur les données socio-démographiques du territoire. Il est notamment créateur d'un nouveau bassin d'emplois et agit de fait sur la baisse du taux de chômage.

Ces richesses créées par les entreprises locales sont donc d'abord bénéfiques aux citoyens, puisqu'elles permettent de créer de l'emploi mais aussi d'offrir des services de qualité, un cadre de vie agréable, ainsi que de sauvegarder les commerces de proximité. Mais celles-ci bénéficieront aussi aux institutions, car plus les entreprises s'implanteront sur le territoire, plus la commune pourra améliorer le cadre et la qualité de vie.

Pour une gouvernance, attirer les entreprises est donc une priorité à développer. Exemple :

- En améliorant le cadre de vie,
- En proposant des avantages fiscaux en cas de création d'emplois pour des cogolinois,
- En initiant un partenariat public/privé susceptible d'aider le développement ou de jouer sur les règles de la concurrence,
- En développant une compétence économique prospective forte à l'intercommunalité...

Bien souvent ce sont les aspects géographiques, l'enclavement ou non d'un territoire qui prennent le pas sur le développement économique des bassins de vie. Là aussi, le rôle de l'intercommunalité devra être efficace et prépondérant !

Ainsi, les variables touristiques, culturelle et socio-démographique sont trois variables interdépendantes jouant sur l'attractivité d'un territoire. Il y a toutefois une quatrième variable, la communication promotionnelle. Cette variable n'est plus à sous-estimer mais bien au contraire à prendre de plus en plus en considération de nos jours où Internet permet l'instantanéité à travers le monde ... CQFD !

Il apparaît donc clair que le développement d'une commune se forge en premier lieu grâce à ses atouts géographiques et paysagers, qui lui permettent d'exister en tant que territoire.
Ainsi, pour que la commune puisse se prévaloir de sortir son épingle du jeu, il faut que Cogolin arrive à allier les acteurs et les professionnels locaux à ses projets, par le biais du Bureau du Développement Economique (BDE) et en valorisant le patrimoine intrinsèque, tout en attirant les visiteurs ; mais quand bien même le territoire communal ne disposerait pas de spécificité géographique notable, il sera toujours possible à la commune de se créer une identité propre en bâtissant par exemple en son sein un pôle de compétitivité à l'échelle régionale ou nationale, en proposant une programmation culturelle sortant de l'ordinaire, etc.
C'est donc sur cet aspect que la future gouvernance (2014) devra faire porter son effort d'investissement, car une commune pour se développer et rayonner doit avant tout se démarquer de ses semblables (rappelez-vous la perle et le collier de perles), et pour cela doit puiser dans ses ressources naturelles mais aussi dans son potentiel créatif.

JANUS est persuadé que les idées ne manquent pas, que le dynamisme économique ne demande qu'à s'exprimer, que le potentiel humain est présent. Ce qui manque est la volonté politique ! La lecture de cette analyse vous démontre au vu de tout ce qui n'a pas ou si peu été fait que cette volonté n'existe pas au niveau de la gouvernance actuelle de Cogolin.
Une intercommunalité en ordre de marche pensant à l'intérêt commun permettrait de créer un dynamisme économique conquérant. JANUS persiste et signe. Le monde bouge, la société change. Les perspectives économiques confirment cela ! Il faut penser autrement la vie de demain. Il faut anticiper le changement au risque de sombrer dans un marasme durable. Il faut cesser de penser immobilier pour immobilier. Il faut dorénavant penser à la vie de la ville et à la vie dans la ville !

D'autres communes en France et dans le monde y sont arrivées. Pourquoi pas nous ?...

JANUS vous proposera ses idées pour Cogolin et le Golfe. Elles sont ce qu'elles sont. Elles ont au moins le mérite d'exister ! Libre à vous de juger si vous les trouvez bonnes ou non.
Vous aussi participez à la construction du « mieux vivre ensemble à Cogolin demain » en donnant

vos avis et vos idées sur le Forum.

Merci de vous impliquer dans le futur de Cogolin. Notre commune mérite mieux que ce qu'elle vit. La gouvernance actuelle de Cogolin passe à côté ou sous-estime un grand potentiel :
SA POPULATION !

Rappelez-vous qu'une gouvernance doit gérer aujourd'hui en pensant à demain. Quel Cogolin voulons-nous pour les cogolinois de 2050 ?

Si on gère une commune, un département, une région, une nation pour le temps de son mandat : ce n'est pas la peine de faire de la politique ! Gouverner, c'est s'atteler dès aujourd'hui à construire le Cogolin de demain afin que les générations futures puissent mieux vivre ensemble leur présent !

Tout ce que l'on vit... Tout ce qu'il se passe... Malheureusement, tout ce qu'il va se passer... rend bien plus crédible les messages de COGOLINFORUM.

JANUS vous invite à les relire et à saisir la nécessité de repenser la politique communale et à anticiper demain ! La crise mondiale que nous traversons n'est pas un épiphénomène. C'est une réelle transition entre une époque qui se termine et un nouveau mode sociétal qui se construit. Ce qui en doute, ramasserons les miettes d'ici peu d'années. La richesse, qu'elle soit économique, sociale et culturelle, ne viendra pas d'elle-même. C'est à nous à la créer, à aller la chercher... CQFD ! C'est malheureusement là que l'ensemble de nos élus sont plutôt frileux voire absents !

JANUS